

# Escando'Info

## Mot du Maire

### ÉVÉNEMENTS NATIONAUX 2017

#### Recensement

L'année 2017 sera une année de recensement.

Vous serez visités par un agent recenseur recruté par la mairie, qui viendra vous aider à remplir les documents, soit par internet soit sur papier.

La campagne aura lieu entre le 19 janvier et le 18 février 2017.

L'agent recenseur choisi est Madame **RENAUD** Lydie.

Nous ne doutons pas que vous lui ferez un bon accueil.

#### Élections présidentielles

Celles-ci auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

#### Élections législatives

Les 11 et 18 juillet 2017.



Depuis début mai 2016, une équipe renouvelée en partie est à pied d'œuvre pour conduire notre commune vers la prospérité, la sérénité et la solidarité.

Nous aurons à continuer la tâche entreprise par nos prédécesseurs, nous serons à l'écoute de chacun d'entre vous pour mener à bien l'avenir de notre commune.

Les écoles, les voies communales sont déjà gérées par la communauté de communes en collaboration avec le conseil municipal. Dès 2017, la mise en place de la mutualisation des services au sein de la communauté de communes du pays Rignacois verra le jour (avec l'accord des communes). Ce programme concernera la mobilité des employés avec leur consentement bien sûr.

Je veux dire aux associations que le dynamisme de leurs actions contribue à la vie de notre village. Le commerce local, les entrepreneurs, les agriculteurs, les salariés, les jeunes et les moins jeunes et retraités font tous partie de ce vivre ensemble.

Madame et Monsieur **DUARTE** ayant fait valoir leur droit à la retraite au 31 août 2016, nous leur souhaitons une bonne adaptation à leur nouvelle vie.

Une nouvelle étape se profile pour Madame et Monsieur **THOMAS** Carole et Cyril, en effet après une longue expérience d'employée en restauration, Carole **THOMAS** devient la nouvelle chef de cuisine de l'Étape Méridienne. Bienvenue et vœux de réussite à nos nouveaux gérants.

Je souhaite aussi la bienvenue aux habitants qui se sont installés sur notre commune récemment, ainsi qu'aux futurs résidents qui nous rejoindront une fois leurs constructions terminées.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à l'ensemble des habitants de notre belle commune une bonne et heureuse année.

# Le bar restaurant l'Étape Mériidienne



Suite au départ à la retraite de Mme et M. DUARTE le 31 août 2016, à qui nous souhaitons une nouvelle vie bien remplie et heureuse, la gérance est reprise par Mme et M. THOMAS le 5 décembre 2016.

La mairie après avoir étudié plusieurs candidatures, a choisi Mme THOMAS Carole pour sa grande expérience en restauration, secondée par M. THOMAS Cyril son époux, pour le bar et la gestion du gîte et de la chambre d'hôte. La cantine scolaire sera reprise à partir du mois de janvier 2017.

En ce qui concerne le service d'épicerie, il ne sera plus assuré, en dehors de quelques produits régionaux et produits de première nécessité.

Les dépôts de gaz et de pains sont quant à eux maintenus. Nous leur souhaitons un bel avenir chez nous.

# Nouveaux arrivants

En 2016, nous avons accueilli sur la commune 5 familles et en fin d'année les nouveaux restaurateurs avec leurs enfants. Les 2 terrains communaux et le terrain privé à côté de l'école ayant trouvé acquéreur, c'est donc 3 nouvelles familles qui vont rejoindre notre commune prochainement.

# Travaux

En accord avec les nouveaux restaurateurs, quelques aménagements ont été effectués dans le bar restaurant.

À la salle des fêtes, dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique et de l'accessibilité aux handicapés, des travaux seront effectués courant 2017. Sont prévus entre autres, le changement des fenêtres, l'isolation des murs et de la toiture, la rénovation du bar.

À la mairie, il est envisagé des petits travaux comme le changement de la porte d'entrée, une VMC et le rafraîchissement des murs.

Sur le plan de la sécurité, une demande d'étude par Aveyron Ingénierie est en cours pour la sécurisation de la traversée du village. Plusieurs systèmes sont envisagés : des bandes rugueuses, un radar pédagogique...



# École communale

Pas de modification des effectifs cette année. Le regroupement Goutrens - Escandolières compte 69 élèves, dont 23 enfants sur l'école d'Escandolières pour les trois niveaux : en CE2 : 4 écoliers, en CM1 : 8 écoliers et en CM2 : 11 écoliers.

L'enseignante est Madame CAUMART Delphine, secondée par Monsieur LE GALL Sébastien.

Des bénévoles prennent en charge l'aide aux devoirs de 16h à 16h30 le mardi et le jeudi et les élèves volontaires peuvent y participer.

La garderie du matin et du soir, ainsi que la cantine et les activités ludiques après la classe, sont assurées par Madame CRESTES Françoise.

## À noter

Une demande de mise en sécurité des écoliers a été faite auprès de la communauté de communes, pour la pose d'un dispositif de protection sur le mur d'enceinte du côté route.

# Églises

Les Églises d'Escandolières et de la Capelle Del Vern sont ouvertes tous les jours durant l'été et seulement le dimanche à partir du mois d'octobre.

Monsieur GIROU Jacques pour Escandolières et Monsieur COULY Alban pour la Capelle Del Vern, sont responsables des clefs et des cloches lors de toutes les cérémonies.

# État civil

## Ils sont nés

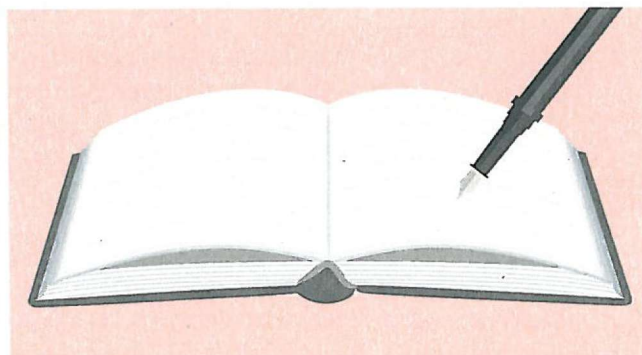
- Kenzo RAYNAL, le 18 avril 2016.
- Nino BRUGEL, le 14 juin 2016.

## Ils se sont unis

- Mademoiselle AMRANI Delphine avec Monsieur COUTOULY Nicolas, le 26 octobre 2016.

## Ils nous ont quittés

- Madame SERIEYS Georgette, le 16 mai 2016.
- Madame PALAYRET Alice, le 18 août 2016.
- Madame MATHA Raymonde, le 26 octobre 2016.
- Monsieur CRESTES Roger, le 4 novembre 2016.



# Informations générales

- **Enedis** : ERDF change de nom et devient Enedis, le distributeur d'électricité de référence. Les nouveaux compteurs communicants seront a priori déployés par Enedis sur la commune en 2018.
- **Engie** : EDF devient Engie.
- **SIAV2a** : Ce syndicat laisse la place au **SMBV2A** : syndicat mixte pour le bassin versant Aveyron amont, qui a pour objectif de reconquérir le bon état des masses d'eau.
- **Présence verte** : Il s'agit d'un service national de téléassistance pour le maintien à domicile en

toute sécurité des personnes âgées, isolées ou dépendantes ainsi que les handicapés.

Ne pas hésiter à prendre des renseignements au : 05 65 75 39 03 ou à venir chercher les informations en mairie.

- **Le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)**, vous informe que des permanences gratuites des auxiliaires de justice (avocats, notaires et huissiers de justice), sont ouvertes à Rodez, Millau, Villefranche-de-Rouergue et Espalion. Un dépliant explicatif est mis à disposition à la mairie.

## Coin santé

Cette année le ministère des affaires sociales et de la santé a attiré notre attention sur plusieurs problèmes de santé mal connus et en expansion.



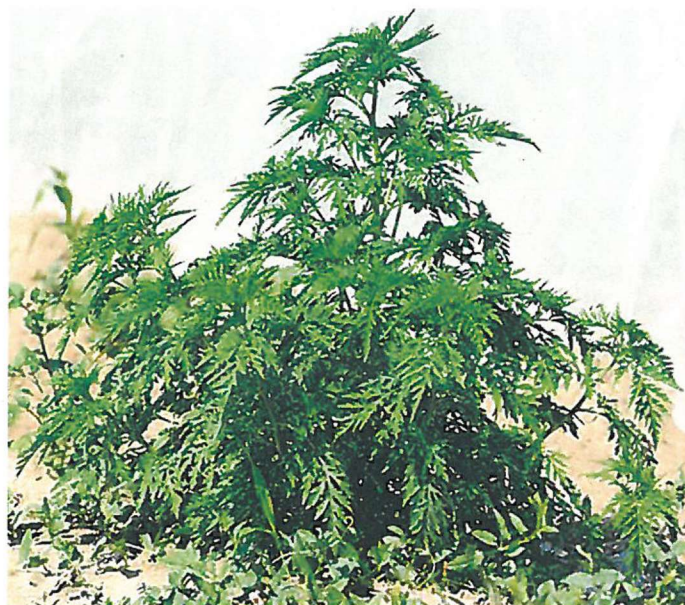
La maladie de Lyme est transmise par les tiques. Elle est responsable de nombreux symptômes et peut être jugulée par un traitement simple si elle est bien diagnostiquée. Ne pas négliger une piqûre de tique et demander conseil à son médecin traitant.

Le Zika est une infection virale transmise par les moustiques, qui concerne les personnes ayant séjourné ou devant séjourner dans les zones tropicales où il sévit. Des précautions individuelles doivent être prises (moustiquaires, répulsifs..) surtout par les femmes enceintes, chez qui les risques de malformations fœtales sont prouvées.



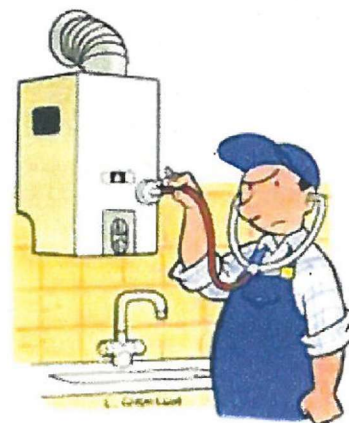
Sur tous ces sujets nous vous conseillons de consulter le site du ministère des affaires sociales et de la santé.

L'ambrosie est une plante sauvage qui nuit à la santé par son caractère très allergisant (avec des risques graves en cas d'asthme). La région est peu concernée à ce jour, mais présence ponctuelle. Il convient de signaler les plants



pour une lutte d'éradication en prévenant la préfecture ou la mairie. Voir les directives sur le site internet : [ambrosie.info](http://ambrosie.info).

L'Institut de veille sanitaire attire notre attention sur les précautions à prendre pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone. Nous vous invitons à consulter la notice d'information mise à votre disposition à la mairie.



# Infos Pratiques

## Horaires de la mairie

La mairie est ouverte au public les lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00.  
N° Téléphone : 05 65 63 46 79 - E-mail : mairie-escandolieres@wanadoo.fr

## Salle des fêtes

La salle des fêtes est à la disposition des personnes et des associations désireuses de la louer en semaine ou le week-end (mariage, anniversaire, quine, réunion,...). Elle peut être réservée avec ou sans la cuisine. La réservation se fait auprès du secrétariat de la mairie pendant les

heures d'ouverture. La location de la salle des fêtes est soumise à un contrat de location et à un règlement intérieur consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

Les tarifs sont les suivants :

	Utilisation réduite sans cuisine (réunion, etc.)	Utilisation avec cuisine	Utilisation professionnelle
Habitants d'Escandolières	22,00 €	66,00 €	120,00 €
Personnes extérieures à la commune	55,00 €	145,00 €	240,00 €

## Espace livres

L'espace livres comporte de nombreux ouvrages qui peuvent être empruntés par les habitants. L'espace livres est accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

## Urbanisme

La mairie est à votre disposition pour toute déclaration de travaux, permis de construire, amélioration de l'habitat, etc.

Si vous avez un projet de construction Habitat Rural Aveyron peut vous aider à monter votre projet de la conception à la réalisation : 05 65 73 65 65.

Si vous avez besoin de travaux d'amélioration ou/et d'isolation, ADIL 12, OC'TEHA, agréé par l'ANAH ainsi que l'ADEME peuvent vous aider et vous indiquer les aides pécuniaires auxquelles vous avez droit.

ADIL 12 - 7, place Ste-Catherine à Rodez  
OC'TEHA : 5, bd du 122° RI à Rodez  
ADEME : à Toulouse

## Allo frelons

Les pompiers n'interviennent plus pour l'élimination des nids de guêpes ou de frelons. Le numéro à appeler est le 06 71 62 34 67 Aveyron

guêpes. L'intervention est prise en charge par la mairie pour les frelons asiatiques.

# Déchetterie

Pour les matériaux divers (bois, métal, matériel électronique, etc...) et les encombrants :

## Horaires hiver :

Du lundi au vendredi : 14h à 17h  
et le samedi : 9h à 12h - 14h à 17h.

## Horaires été :

Du lundi au vendredi : 15h à 17h  
et le samedi : 9h à 12h - 14h à 17h.

# Ordures ménagères

Les sacs jaunes sont destinés aux matériaux recyclables et doivent être réservés à cet usage

Le tri est important et permet de diminuer les frais d'enlèvement des ordures ménagères. Il est souvent mal fait et les informations fournies par le SYDOM ne sont pas respectées ! Se référer au mémotri pour les sacs jaunes.

*\*La distribution des sacs poubelles par les conseillers municipaux aura lieu le samedi 18 février de 10h à 12h et le samedi 25 février de 14h à 16h .*

Depuis le début de l'année les containers des poubelles et le récup'verres sont situés place Émilienne Rouquier contre la haie.

## MÉMOTRI

À conserver et à utiliser sans modération !

### Emballages à déposer dans mon bac/sac jaune



**Bouteilles et flacons en plastique (avec bouchons), sacs et suremballages en plastique étirable**



**Briques alimentaires et emballages en carton**



**Boîtes et emballages métalliques**



**Tous les papiers\***



\* Possibilité de les déposer dans les conteneurs à papiers et déchets jaunes sur votre secteur